

L'Echo Lafitolais

- Juillet 2015 -

EDITO DU MAIRE

Le contexte économique, le futur paysage territorial (la loi NOTRE), les restrictions budgétaires de l'Etat prévues pour nos collectivités nous conduisent à beaucoup de prudence et à une forte inquiétude pour l'avenir.

Toutefois, l'année 2015 défile inexorablement et la vie municipale suit son fil. Aussi, à mi-chemin de son terme, il nous a paru opportun de vous faire part des réalisations accomplies durant ce premier semestre au travers de ce bulletin que nous avons voulu succinct mais révélateur de notre bon vouloir à entreprendre,

Bonne lecture !

Christian DUBERTRAND, Maire

FINANCES

Le compte administratif, c'est-à-dire le bilan financier, de l'année 2014 a été présenté le 19 février 2015 au conseil municipal. Les comptes font ressortir un résultat excédentaire de 135 363,22 euros. Les finances de la commune sont donc saines.

Lors d'une autre réunion qui a eu lieu le 14 avril 2015, le budget de la commune a été examiné puis voté à l'unanimité. D'une part, certaines dépenses sur le fonctionnement de l'école disparaissent car la compétence école est transférée à la CCVAM. D'autre part, il est à noter une baisse des dotations de l'Etat. Cette baisse s'ajoute à la diminution de récupération du FCTVA versée par l'Etat.

Malgré les baisses de recettes prévues par l'Etat, la municipalité a voté une diminution des taux de fiscalité pour la commune afin de compenser la hausse de la fiscalité intercommunale.

Taux 2014 :

Taxe Habitation 16,74, Foncier Bâti 8,41, Foncier Non Bâti 45,89, CFE 19,07

Taux 2015:

T H 12,76, FB 6,41, FNB 34,82, CFE 14,53

SECURITE

Les bandes de signalisation à certains endroits de la commune seront repeintes par la mairie prochainement avec le concours des brigades vertes et de son matériel (machine à tracer). Des panneaux de signalisations renversés ont été repositionnés.

L'entreprise VIGNOLO a été chargée de réaliser des travaux d'isolation du mur ouest de la Poste vers la fin de l'année (courant novembre).

VOIRIE

Le chemin de la Poste a été en partie rénové (il manque encore à améliorer le revêtement qui devrait être fait ce mois de juillet). Il est dorénavant interdit à la circulation jusqu'au croisement de la rue de la Fontaine.

Deux demi-barrières amovibles ont été installées à chaque extrémité le rendant ainsi piétonnier.

Les travaux de réfection de la rue de la Hardette, rue qui passe devant la salle des fêtes, sont

terminés. La rue a été entièrement refaite par la société GEOVIA (poutres de rives, goudronnage). Il reste toutefois à reprofiler les fossés attenants.

La réfection des chemins «sentier de l'Adour» et «chemin de Campgrand» (empierrement, curage des fossés, drainage, arasement des banquettes) est également terminée. (Il est à noter que sur le chemin de Campgrand, la commune de Gensac a participé au coût des travaux pour 50%)

La rue du Château est également rénovée par l'entreprise ACCHINI (entreprise moins disante sur un appel d'offres de cinq entreprises) : les travaux se feront pendant les vacances scolaires afin de minimiser les dérangements.

Divers fossés ont également été curés par l'entreprise MIEYAN.

FORET

La coupe des peupliers a eu lieu dans le courant du mois de janvier : la société GUERNICA a été l'offre la plus intéressante ce qui a permis d'engranger 16132 euros. Le branchage des peupliers a été amassé par la société DESTENAVES le long de l'Adour. La replantation de la parcelle aura lieu en novembre.

Les trois chênes à l'aire de pique nique du pont de l'Adour qui présentaient un danger, ont également été coupés et vendus à la société CANADELL. Le branchage de ces arbres a été débité comme bois de chauffage par l'ouvrier municipal : confection de 150 m3 de bois de chauffage.

L'entreprise GUINLE a pratiqué des travaux de gyrobroyage sur la plantation de 2008.

ECOLE

La rentrée scolaire 2014 a été marquée par la mise en place des ateliers périscolaires.

Notre commune a respecté la loi et pour ce faire a dû établir un PEDT (Plan d'Education de Territoire) avec les services des sports et l'académie dont un premier bilan a été établi ce mois d'avril. Les conclusions ont été jugées, dans son ensemble, satisfaisantes.

Des ateliers très variés ont été organisés et proposés : sport, informatique, poterie, occitan, percussion, relaxation, chant, gymnastique, lecture (gilles LEPERS), découverte de métiers : boulanger, apiculteur et un atelier avec la gendarmerie.

La municipalité remercie tous les intervenants associatifs ou bénévoles, les aides qui ont tous oeuvré pour la confection de ces ateliers, A noter qu'à compter du 1er janvier 2015, tous ces « TAP » comme la gestion de l'école sont sous la responsabilité de la CCVAM. Un goûter récréatif pour marquer la fin de cette première expérience et remercier tout le monde a été proposé le mardi 30 juin dans les locaux de l'école.

DIVERS

Du mobilier urbain (10 tables en polyéthylène avec chariot, 60 chaises avec chariot) vient d'être acheté pour compléter le mobilier existant.

Les travaux prévus sur le complexe sportif (changement du cumulus, amélioration de l'aspiration des fumées à la cuisine) vont commencer cet été pour être terminés avant le tournoi de pelote basque annuel.

Du changement à prévoir pour le ramassage des ordures ménagères

Dans le courant de l'été, de nouvelles poubelles d'ordures ménagères avec puces électroniques seront distribuées par la commune afin de répondre aux nouvelles directives du Val d'Adour

Environnement.

Ce nouveau système de ramassage se mettra en place le 1^{er} janvier 2016 pour un essai pendant un an puis il sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2017.

Ne sont pas concernés les poubelles jaunes pour emballage ni les bacs bleus papiers.

Vous serez avertis prochainement des dates de distribution et plus tard (courant dernier trimestre) du futur mode de fonctionnement des modalités de la **redevance participative opérationnelle en 2017.**

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

• **Tous les mercredis de 17h30 à 21h00** Pizzas et paninis en vente sur le parking du complexe sportif «**Chez Cathy**» (publicité jointe)

• **Le Comité des Fêtes de Lafitole organise une course pédestre et une marche libre le dimanche 13 septembre** à 10h00. Feuilles d'inscription disponibles sur la page facebook du comité des fêtes, en mairie et à l'agence postale communale.

Important : Les membres du Comité des Fêtes tiennent particulièrement à remercier

les Lafitolais et Lafitolaises qui ont ouvert leurs portes à la sérénade le dimanche 24 mai.

Le village étant très étendu, les portes s'ouvrant de plus en plus sur leur passage, ils n'ont pu malheureusement, faute de temps, passer chez tout le monde à leur grand regret.

Il est prévu de trouver une solution pour l'année prochaine afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Un grand merci aussi à tous les membres et les bénévoles occasionnels qui font vivre ce comité.

• **Le repas de la convivialité** aura lieu **fin août**, la date précise vous sera communiquée prochainement. Le lieu de rendez-vous changera par obligation étant donné les coupes d'arbres faites le long de l'Adour.

• **Le Western Paradise** : 3 séjours en pension complète du lundi 13 au 17 juillet, du lundi 20 au 24 juillet, du lundi 3 août au 7 août. Des stages «western pony» aux mêmes dates que ces séjours. Tous les détails sur le site internet : <http://www.westernparadise.fr/>
Pour infos, contactez Sonia Jouve au 06-82-33-40-68

DIVERS

La municipalité remercie les personnes qui ont fait don de livres ce qui a permis grandement d'accroître le fonds personnel de la bibliothèque municipale.

• **Animal perdu ou trouvé** : postez votre annonce sur le site Pet Alert 65 ou envoyez un mail à petalert65@gmail.com

• Pour joindre un médecin le soir, la nuit, week-ends et jours fériés, un nouveau numéro est mis en service, le **39 66**, afin de désencombrer les lignes du 15 dédiées aux urgences vitales. Vous serez alors mis en contact avec le service médical de garde tenu par des médecins généralistes.

Contact cellule information :

Mme Legrand Sabrina 05-62-96-94-70 / 06-10-24-19-39

Mme Minguez Nicole 05-62-96-97-43 / 06-29-62-73-76